



RAIC FOUNDATION

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

BOURSE D'ÉTUDES VINCE CATALI POUR L'INNOVATION EN ARCHITECTURE DURABLE

Modalités, octobre 2021

1. BUT

Le but de cette bourse d'études est de promouvoir et d'encourager les approches à la conception durable qui sont innovantes, pratiques, évolutives et transférables auprès de la prochaine génération d'architectes au Canada.

2. ADMISSIBILITÉ

Ce prix est ouvert aux étudiants des deux dernières années d'un programme de grade professionnel dans une école d'architecture agréée du Canada ou inscrits dans la partie III du programme Syllabus de l'IRAC. Chaque école peut sélectionner un maximum de deux étudiants pour poser leur candidature à cette bourse.

3. ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées sur la base du formulaire de candidature rempli à partir de la plateforme de soumission en ligne de l'IRAC et sur la conformité aux exigences de candidature qui suivent.

4. EXIGENCES DE CANDIDATURE

On s'attend à ce que les documents énumérés ci-dessous se rapportent à un projet de recherche, d'atelier ou de mémoire initié et entrepris par l'étudiant candidat

- 1) Nom et coordonnées de l'école, du professeur et de l'étudiant
- 2) Description du domaine de recherche ou de conception innovant (max. 500 mots)
- 3) Description sommaire des méthodes utilisées pour exécuter le travail (max. 500 mots)
- 4) Avantages prévus, promotion, commercialisation (max. 500 mots)
- 5) Description en trois pages des résultats du projet (texte et graphiques)
- 6) Déclaration signée par l'étudiant et le professeur confirmant la qualité d'auteur du projet soumis.

5. ATTRIBUTION

Les candidatures seront évaluées par un jury de trois personnes comprenant au moins un membre du Collège des fellows et deux autres membres de l'IRAC. Vince Catalli ou la personne désignée par sa succession agira comme conseiller professionnel du jury.

6. MONTANT DE LA BOURSE

Une bourse d'études sera décernée chaque année, au montant confirmé au moment de l'appel de candidatures. Le récipiendaire sera annoncé lors de la conférence annuelle de l'IRAC et, si la conférence se tient en personne, une indemnité de déplacement lui sera versée pour qu'il puisse être présent.